

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2020

REUNION DES 13 ET 14 FÉVRIER 2020

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

INDIVIDUALIZZAZIONE DI I CREDITI D'INVESTIMENTU
A U BENEFIZIU DU U SERVIZIU D'INCENDIU E DI
SUCCORSU DI U CISMONTE

INDIVIDUALISATION DES CREDITS D'INVESTISSEMENT
AU BENEFICE DU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU CISMONTE

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de
l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

La Collectivité de Corse a été saisie d'une demande de financement des investissements portés par le SIS du Cismonte, aux fins de parvenir à une mise à niveau leur permettant de faire face à ses missions et plus largement à l'aggravation des risques naturels, liés à l'urgence climatique (incendies, inondations..)

Au regard des éléments détaillés fournis par le SIS du Cismonte, l'ensemble des actions au titre de la section d'investissement s'élève à hauteur de 4 857 315,29 €. La participation de la Collectivité de Corse s'établit à 3 885 852 euros, correspondant à un taux d'intervention de 80 %.

Ce projet d'investissement s'inscrit dans la continuité des actions dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2018/2020 voté par le Conseil d'administration du SIS du Cismonte le 12 octobre 2018. Celui-ci répond à une stratégie de résorption des carences importantes, et s'inscrit dans une prospective contrôlée des investissements du SIS garantissant les éléments suivants :

- Une remise à plat des carences et besoins essentiels ;
- un dimensionnement en phase avec l'exécution et les évolutions des missions du SIS du Cismonte ;
- Une chronologie de déploiement pluriannuelle permettant de garantir les besoins ;
- Son intégration dans la prospective budgétaire globale 2019/2023.

Ce PPI se structure autour de 5 catégories de dépenses :

- Les dépenses mécaniques et obligatoires
- Les investissements récurrents ou de renouvellement
- Les investissements nécessaires à la réduction des vulnérabilités
- Les programmes d'investissement nécessaires à l'amélioration de la couverture

opérationnelle

- Les programmes d'investissement de modernisation.

Les actions prévues au titre de ce programme d'investissement prévoient un mécanisme rendu nécessaire par un retard accumulé dans plusieurs secteurs opérationnels. Celles-ci permettent de poursuivre l'effort d'un renouvellement sincère des équipements et matériels défectueux et/ou obsolètes et visent prioritairement à combler des points de faiblesses identifiés.

Ainsi, les dépenses prévues vont permettre de procéder au renouvellement du parc de matériel roulant. Son état général vieillissant et sa vétusté ont donc conduit le SIS à procéder au renouvellement de toutes les gammes de véhicules afin de réduire les principales vulnérabilités dans ce domaine, ceci dans le but d'augmenter la fiabilité de la réponse opérationnelle. En effet, la moyenne d'âge importante et supérieure à la moyenne d'âge nationale du parc, ainsi que l'absence d'organes de sécurité aux normes, ont amenées le SIS du Cismonte à intégrer dans son Plan Pluriannuel d'Investissement, le renouvellement de toutes les gammes de véhicules. Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre d'organes de sécurité sur les véhicules feux de forêt, le SIS a décidé d'améliorer la protection des pompes d'autoprotection sur ces engins.

Il s'agit aussi de renouveler et d'acquérir des équipements de protection individuelle garantissant la sécurité individuelle en milieu hostile des sapeurs-pompiers.

Le programme d'investissement prévoit également la rénovation des casernes et bâtiments du SIS. Les opérations d'investissement portent sur la rénovation, la mise en sécurité, l'amélioration de l'isolation thermique des bâtiments, la modification des éclairages, et l'autoproduction d'énergie. De plus, afin de réduire les vulnérabilités des centres d'incendie et de secours en alimentation électrique, un plan d'acquisition de groupe électrogène est mis en œuvre.

Concernant l'équipement informatique, il s'agit de renouveler un parc supérieur à 7 ans et répondre aux nouvelles évolutions technologiques, ainsi qu'aux nouveaux besoins relatifs à la nouvelle organisation territoriale et fonctionnelle du SIS.

Par ailleurs, le mobilier, l'outillage et l'électroménager des bâtiments nécessitent également un renouvellement lié à la vétusté des matériels et aux conditions d'utilisation 24 heures /24. Un plan pluriannuel de renouvellement est donc nécessaire pour maintenir ces matériels et permettre d'améliorer les conditions de vie et de confort des personnels du SIS.

Concernant les réseaux d'alerte et de transmissions, la mise en œuvre d'un système de gestion de l'alerte informatisé, l'exploitation du réseau numérique de communication de l'infrastructure partageable des transmissions, nécessitent un renouvellement de matériels pour le fonctionnement du système de gestion d'alerte et un renouvellement de matériels de transmission. Ces équipements, permettant aux sapeurs-pompiers d'être alertés et de communiquer sur intervention, assurent la fiabilité opérationnelle du SIS du Cismonte.

Ces actions sont ventilées selon les rubriques suivantes (hors taxes) :

Rubriques	Montant des actions	Fonds propres	CDC
Informatique	238 203,1 €	28 228,5 €	209 974,6 €
Renouvellement parc matériel roulant	1 966 765,42 €	233 073,5 €	1 733 691,92 €
Matériels techniques, mobiliers et agencements	355 981,17 €	42 185,91 €	313 795,26 €
Matériels incendies, médicaux et spécialisés	490 035, 89 €	58 072,19 €	431 963,70 €
Cuir, casques et ceinturons	337 231,57 €	39 963,96 €	297 267,61 €
Frais d'étude et assistance à maîtrise d'ouvrage	136 775 €	16 208,66 €	120 566,34 €
Travaux des CIS	508 635,45 €	60 276,36 €	448 359,09 €
Réseaux d'alerte et réseau de transmission opérationnel	44 101,60 €	5 226,30 €	38 875,30 €

Patrimoine	806 000 €	84 139,26 €	710 484,16 €
-------------------	-----------	-------------	--------------

Vous trouverez en annexe le détail des opérations au titre du programme d'investissement.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.